

## Projet concerté des collectivités locales françaises en faveur des collectivités locales libanaises

en partenariat avec :

Onze collectivités locales françaises<sup>1</sup>,  
Lyon-Grand Lyon, Chef de File du projet,  
Cités Unies France,  
Le Bureau de Cités et Gouvernements Locaux Unis /  
Bureau Technique des Villes Libanaises (Bureau CGLU/BTVL)  
L'Ambassade de France au Liban,  
Le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes

### Le contexte municipal libanais :

Au Liban, la première ébauche de municipalité remonte à 1833, sous l'empire ottoman, date de la fondation et de la nomination du « Conseil de province » (*Majlis al wilaya*) de la ville de Beyrouth. Ce conseil avait pour tâche unique d'assurer la propreté, la sécurité et l'éclairage public de la ville. Mais la première vraie municipalité au Liban fut fondée en 1864 à Deir-el-Qamar. Les troubles politiques que connut le Liban en 1958 puis la guerre civile qui a ravagé le pays de 1975 à 1990 entraîneront un net recul du rôle des pouvoirs locaux. Les élections municipales furent suspendues de 1969 à 1998 (les dernières élections avaient eu lieu en 1963). Après 35 ans, de nouvelles élections municipales furent organisées en 1998. Depuis cette date, et conformément à la loi, les élections ont eu lieu tous les 6 ans, en 2004 et dernièrement en mai 2010.

Le Liban a adopté un régime mixte qui combine la centralisation – à travers la concentration d'un certain nombre de compétences entre les mains des Ministres et des Directeurs Généraux de Ministères à Beyrouth, - la déconcentration – par le rôle des préfets de régions et des sous-préfets de départements qui jouissent de plusieurs compétences – et la décentralisation administrative, représentée par les municipalités et les unions (fédérations) de municipalités.

La loi municipale a donné au maire et au conseil municipal beaucoup de compétences et de responsabilités.

Pourtant, dans la pratique le manque de moyens en personnel et en ressources financières ainsi que le contrôle à priori exercé sur les municipalités, limite le rôle de ces dernières aux seuls services directs (ramassage des ordures, entretien des rues et des canalisations et éclairage public), à la santé publique et à certaines activités sociales et culturelles.

<sup>1</sup> Paris, Lyon, Marseille, Nice, Nogent sur Marne, Ormesson sur Marne, Eybens, Territoire de Belfort, Région Ile de France, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Région Rhône Alpes. Ces collectivités locales françaises sont engagées dans des projets de coopération avec les municipalités libanaises.

### L'action du Comité des Maires libanais :

Depuis sa création en 1998, le Comité des Maires Libanais<sup>2</sup> catalyse les efforts individuels des municipalités libanaises en une action politique afin de s'imposer en interlocuteur incontournable de la réforme administrative municipale.

En 2009, le Comité des Maires et le réseau de CGLU au Liban, qui comptent dans leurs rangs les métropoles et les villes principales du Liban, soutenus par le Bureau CGLU/BTVL, ont organisé et structuré leur mouvement par le biais de nombreuses rencontres internes mais aussi de trois conférences<sup>3</sup> qui ont permis de dynamiser le dialogue entre les collectivités locales, les institutions gouvernementales et les organismes internationaux de coopération installés au Liban.

De ces différentes rencontres ont été dégagés trois points essentiels :

- La nécessité de mener une réflexion sur la question de la décentralisation et sur l'efficacité du rôle des municipalités dans la gestion de leurs territoires ; de les faire participer à la réflexion et à la rédaction de la loi sur la décentralisation ;
- L'importance du renforcement des capacités municipales, par le biais d'un « Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises »<sup>4</sup> ;
- La nécessaire coordination des différentes instances pour ce qui est du développement local au Liban (Ministères, municipalités, programmes internationaux et méditerranéens)

Ce processus animé par le Bureau de CGLU/BTVL a abouti, avec l'engagement du Comité des Maires Libanais, à l'organisation d'un Séminaire International sur la Décentralisation au Proche-Orient<sup>5</sup>. Ce séminaire s'est tenu du 17 au 19 octobre 2009 à Tripoli ; il a été inauguré par le Président de la République Libanaise et a été clos par le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités.

Le Séminaire International sur la Décentralisation au Proche-Orient a permis de rassembler toutes les parties concernées par l'administration locale au Liban et a été perçu par le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités comme un « séminaire fondateur » **pour instaurer un dialogue méthodique et régulier avec les municipalités libanaises concernant la question de la décentralisation.**

Ce séminaire a également été l'occasion de lancer le « Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises » qui a pour objectif la mise en place d'actions pour le renforcement de la bonne

---

<sup>2</sup> Le Comité des Maires est composé de 10 membres : Beyrouth (Président), communauté urbaine d'Al-Fayhaa (Vice-Président), Saida, Baalbeck, Zahle, Sin-el-Fil, Ghobayre, Jbeil-Byblos, communauté urbaine de Chouf-Souejjani, communauté urbaine du Haut Jord-Bhamdoun. Ce Comité des Maires est élu par 54 Municipalités et Fédérations de Municipalités membres de Cités et Gouvernements Locaux Unis.

Il a pour principales missions la promotion des relations entre les municipalités libanaises et les collectivités locales européennes et méditerranéennes et la collaboration avec les institutions gouvernementales et les programmes locaux et internationaux qui s'occupent de développement local et des municipalités.

<sup>3</sup> Ces trois importantes conférences organisées par le Bureau de CGLU/BTVL en 2009 sont :

- Le 2 février 2009 : « Lancement du dialogue entre les municipalités libanaises et les institutions nationales et internationales » sous le patronage du Ministre de l'Intérieur et des Municipalités, SEM Ziad Baroud, à l'hôtel Metropolitan à Sin El Fil en collaboration avec la Région de Bruxelles Capitale et l'Ambassade de Belgique.
- Le 17 mars 2009 : « Troisième conférence pour la coopération entre les municipalités libanaises et espagnoles » sous le patronage du Ministre de l'Intérieur et des Municipalités, SEM Ziad Baroud, à l'hôtel Bristol à Beyrouth en collaboration avec la Diputacion de Barcelone (Espagne) et l'Ambassade d'Espagne.
- Le 19 mars 2009 : « La coopération décentralisée : une initiative ambitieuse » sous le patronage du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative SEM. Ibrahim Shamseldine à l'hôtel Metropolitan à Sin El Fil en collaboration avec la Délégation de l'Union Européenne au Liban et le Ministère Libanais pour la Réforme Administrative.

<sup>4</sup> Ce programme a été présenté par le Comité des Maires Libanais au Président de la République libanaise et au Ministre de l'Intérieur et des Municipalités le 27 juillet 2009.

<sup>5</sup> Séminaire organisé en coopération avec le Comité des Maires Libanais, la communauté urbaine d'Al-Fayhaa, le Bureau CGLU/BTVL et avec l'appui de la Commission Décentralisation et Autonomie Locale de CGLU. Cette Commission est présidée par la Diputacion de Barcelone (Espagne)

gouvernance au Liban à travers le renforcement institutionnel des villes libanaises et de leurs instances d'appui (Comité des Maires et Bureau Technique des Villes Libanaises), afin qu'elles puissent assumer leur rôle de moteur du développement local et leurs responsabilités d'autorité gestionnaire de la vie publique locale.

### **Le Projet Concerté des Collectivités Locales Françaises :**

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises mis en place par le Bureau de CGLU/BTVL suite aux recommandations des 3 conférences citées ci-dessus (cf. note de bas de page n.3), et avec l'appui de collectivités locales européennes, le Projet Concerté des Collectivités Françaises se propose de mettre en place un dispositif d'accompagnement des élus locaux libanais, pour le renforcement de l'action municipale collective au Liban. Ce projet est mis en place en partenariat avec onze collectivités locales françaises, Lyon-Grand Lyon Chef de file du Projet, Cités Unies France, le Bureau CGLU/BTVL, l'Ambassade de France au Liban, le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes.

Ainsi, le Projet Concerté prévoit différentes réunions préparatoires, rencontres et séminaires qui permettront aux élus libanais de mieux appréhender leur rôle, la nécessité de structurer le dialogue avec les autorités centrales et l'importance d'engager ce dialogue de manière unifiée, de s'affirmer comme interlocuteur incontournable pour discuter des enjeux de la décentralisation. Cet accompagnement passe nécessairement par le renforcement du Comité des Maires Libanais, seul organisme collectif de municipalités et de fédérations de municipalités au Liban.

Pour cela, il est prévu :

### **I-Une première action au niveau politique et de la communication:**

A- Elle permettra :

#### **Au niveau du Comité des Maires Libanais :**

- De mieux identifier leurs besoins, de mieux les exprimer et de mieux s'organiser pour optimiser les possibilités qu'offre la coopération décentralisée ;
- De mettre à profit le travail en réseau pour réagir collectivement avec les collectivités françaises engagées en coopération avec des villes libanaises ;

B- Activités prévues :

- 1- **Réunion entre les élus français et libanais lors du Congrès Mondial de CGLU à Mexico le 18 novembre 2010 afin de s'accorder sur la démarche à suivre dans le cadre du projet**
- 2- **Réunion entre des membres du Comité des Maires et des élus français à Paris en avril 2011 afin de :**
  - a. Faire des propositions pour structurer le dialogue entre élus français et libanais ;
  - b. Préparer la réunion avec le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités ;
  - c. Préparer les Assises de la Coopération décentralisée franco-libanaises (prévues pour les 10-11-12 juillet 2011 au Liban).
- 3- **Réunion structurante entre le Comité des Maires Libanais et le Ministre Libanais de l'Intérieur et des Municipalités afin de :**
  - a. Présenter au Ministre la démarche d'appui des collectivités locales françaises à leurs homologues libanaises ;
  - b. Expliquer l'importance pour le Ministère de s'appuyer sur le Comité des Maires Libanais en tant qu'instance de représentation des élus locaux libanais pour tous projets et

programmes touchant au renforcement des municipalités, à la loi municipale ou à la décentralisation ;

- c. Expliquer l'importance de l'appui permis par la coopération décentralisée pour le renforcement de l'action municipale au Liban ;
- d. Proposer l'organisation de deux séminaires techniques afin de réfléchir ensemble à la loi municipale en vigueur et aux propositions du Ministère pour améliorer les conditions de travail des municipalités libanaises. Les thèmes de ces deux séminaires sont à identifier avec le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités.

**4- Tenue des Assises de la Coopération décentralisée franco-libanaise à Beyrouth en juillet 2011 :**

- a. Présentation des projets de coopération décentralisée franco-libanaise ;
- b. Présentation du 'projet concerté' aux collectivités locales libanaises ;
- c. Lancement des deux séminaires techniques, à organiser en coordination avec le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités pour le renforcement de l'action municipale au Liban.
- d. Développement de la coopération et recherche de nouveaux partenariats

## **II- Une deuxième action au niveau technique**

Cette deuxième action comprendra :

1- L'organisation de deux séminaires techniques qui ont pour objectifs :

- de donner aux responsables politiques et techniques des villes libanaises des repères et outils pour élaborer et mener une politique locale sur les thèmes des séminaires ;
- de contribuer à la réflexion sur la mise en place de politiques publiques locales liées aux différentes thématiques évoquées ;
- de créer un espace d'échange d'expérience tout en contribuant à la réflexion sur la décentralisation administrative et sur la dynamisation de l'action municipale.

2- La participation d'élus ou experts municipaux français à des ateliers de travail afin, d'une part de donner aux élus locaux libanais une place dans le débat sur la décentralisation et d'autre part, d'améliorer l'application de la loi actuelle régulatrice des gouvernements locaux.

Un premier atelier thématique a eu lieu le 14 décembre 2010 à Beyrouth sur le thème du « rôle de la municipalité dans le développement économique local ».

Deux autres ateliers sont prévus en 2011 sur des thèmes à définir.